

Centre International d'Etudes pour la Conservation
et la Restauration des Biens Culturels

AG 2/11
Rome, 26 Avril 1963

ASSEMBLEE GENERALE
2ème Session
Rome 23, 24 25 et 26 Avril 1963

Rapport présenté à l'Assemblée Générale par la commission
des candidatures

Constitué par l'Assemblée Générale dans sa séance du 23 avril 1964, la Commission des candidatures a tenu sa première séance le 24 avril.

Etaient présents la totalité des membres désignés à savoir MM. Piero Gazzola, Abdulaziz Gibril, Lloyd Chike Swann et Michel Vunjak.

La Commission a élu pour président et pour rapporteur, respectivement MM. Piero Gazzola et Michel Vunjak.

Elle a prié Monsieur Georges-Henri Rivière, Directeur de l'ICOM, observateur auprès de l'Assemblée Générale, de prendre part à ses débats en qualité de Conseiller technique, sans droit de vote.

Adoptées à l'unanimité, ses conclusions ont été les suivantes :

1. Cadre réglementaire des recommandations

La Commission a constaté que ses recommandations à l'Assemblée Générale devraient avoir pour cadre réglementaire :

- a) les statuts adoptés ce jour par l'Assemblée Générale,
- b) le règlement intérieur adopté par l'Assemblée Générale lors de sa séance du 23 avril 1963.

Un problème s'est posé à la Commission pour l'interprétation de l'article 57 du Règlement intérieur, tenant à une différence entre la version en langue anglaise et la version en langue française du texte. Consulté par la Commission, le Bureau a fait savoir que la version en langue française faisait autorité. Il en résulte que les candidatures sont recevables jusqu'au moment où, selon son ordre du jour, l'Assemblée Générale procède à l'élection des membres du Conseil.

2. Nombre des membres du Conseil

Se fondant sur la liste publiée dans le rapport du Centre (document AG 2/4) et à une adhésion enregistrée entre temps (document AG 2/4 Addendum), la Commission a constaté que le nombre des membres, à ce jour, s'élevait à 31.

Conformément à l'article 7 b. des Statuts, le nombre des sièges à pourvoir passe de ~~5~~ à 7.

3. Recommandations pour les candidatures

La Commission a constaté que, selon une information donnée par le Directeur du Centre, deux candidatures seulement ont été présentées officiellement par des Pays membres, celles de MM. Frédéric Gysin (Suisse), président du Conseil sortant et Arthur Van Schendel (Pays-Bas).

En conséquence, la Commission présente à l'Assemblée Générale les recommandations suivantes :

a) Il semble qu'il n'y ait que des avantages à prolonger le mandat des 5 membres élus du Conseil sortant, dont la valeur des services s'est affirmée : à savoir les mandats de Mme Gertrude Tripp (Autriche) et MM. Frédéric Gysin (Suisse), Stanislaw Lorentz (Pologne), Ahmed Sefrioui (Maroc) et Arthur Van Schendel (Pays-Bas).

b) En ce qui concerne les deux autres sièges, la Commission a estimé que, sans pour autant négliger le critère de la qualité des experts, il conviendrait de renforcer la représentation des régions en voie de développement. En effet l'essor des musées, l'importance croissante des organismes de conservation et de restauration des biens culturels et l'accession à l'indépendance d'un nombre toujours plus grand de pays

y posent des problèmes que la coopération internationale est particulièrement apte à résoudre. A la lumière de ces principes, la Commission a été d'avis qu'il y aurait intérêt, compte tenu de l'importance des musées et des organismes de conservation et de restauration dans l'Inde et en Nigéria, à faire entrer dans le Conseil des représentants de ces Pays membres du Centre. Si l'Assemblée Générale adoptait cette suggestion, deux experts seraient particulièrement qualifiés pour représenter ces pays, à savoir MM. Totaram Gairola, Chief chimist, National Museum, New Delhi (Inde) et Lloyd Chike Gwann, Archiviste principal, National Archives, Ibadan (Nigéria).

En résumé, les 7 membres recommandés par la Commission à l'Assemblée Générale sont les suivants, : énumérés dans l'ordre alphabétique :

Mr. Totaram Gairola (Inde)
Mr. Lloyd Chike Gwan (Nigéria)
Mr. Frédéric Gysin (Suisse)
Mr. Stanislaw Lorentz (Pologne)
Mr. Ahmed Sefrioui (Maroc)
Mme Gertrude Tripp (Autriche)
Mr. Arthur Van Schendel (Pays-Bas)

Rome, Avril 1963

Piero GAZZOLA
Président

Michel VUNJAK
Rapporteur